

Rectorat

Lille, le 07 novembre 2006

Le Recteur de l'Académie de Lille

à

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement

Inspection Hygiène
et Sécurité

Objet : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Louis-Alain VANDEWALLE
Inspecteur de l'Éducation
Nationale
Sciences et Techniques
Industrielles
Chargé de mission
d'Inspection Hygiène et
Sécurité
Ref : IHS/LAV/LM/06/06

Téléphone
03 20 15 65 52
Fax
03 20 15 62 75
Mél
Ce.ihs@ac-lille.fr
Internet :
<http://www2.ac-lille.fr/hygiene-securite>


Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

A l'examen des réponses à l'enquête en ligne sur l'hygiène et la sécurité, il apparaît qu'environ un EPLE sur cinq déclare avoir élaboré le document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'élaboration de ce document est indispensable dans la mesure où il répond à la réglementation en vigueur (Art.R230-1 et suivants du code du Travail). Aussi, afin de vous aider dans la réalisation de ce document, l'inspection hygiène et sécurité a fait évoluer les documents de référence proposés aux établissements sans remettre en cause les versions précédentes. Ils seront prochainement disponibles sur le site internet de l'Académie à la rubrique Hygiène et Sécurité.

Quelques établissements volontaires ont travaillé avec le réseau Hygiène et Sécurité afin d'expérimenter ces nouveaux documents de référence dans le cadre d'une démarche progressive et pragmatique. Il ressort de ces expériences que la sensibilisation de tous les personnels et les travaux de la commission hygiène et sécurité sont essentiels.

Je vous remercie par avance des dispositions que vous prendrez en vue de l'élaboration ou de l'actualisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels.



Bernard DUBREUIL